

I'm not robot  reCAPTCHA

I'm not robot!

Contrat de vente bateau entre particulier pdf

Vérfié le 22 février 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Première ministre)En tant que vendeur ou acheteur d'un navire de plaisance (bateau), il y a des obligations vis-à-vis de l'administration.Le vendeur doit remettre l'original de l'acte de vente à l'acheteur.Modèle d'acte de vente d'un navire de plaisanceLe vendeur doit également déclarer la vente du bateau. Cette déclaration peut être faite directement en ligne. Cette possibilité ne concerne que la vente entre particuliers.Démarches en ligne pour les navires de plaisance (enregistrement, changement de situation...)Cette démarche est gratuite.Attention lorsque le bateau mis en vente appartient à plusieurs personnes, tous les copropriétaires doivent confirmer en ligne leur accord sur cette vente pour que la démarche soit finalisée.La démarche peut également être faite par courrier, de préférence par lettre recommandée avec avis de réception, auprès d'un service qui diffère selon que le bateau est situé en métropole ou en outre-mer: titleContent.Le vendeur doit joindre à la déclaration une copie de la facture ou de l'acte de vente et une pièce nationale d'identité.Lorsque le vendeur déclare la vente en ligne, il reçoit un code généré par l'application. Il doit transmettre ce code à l'acheteur. Ainsi le portail sécurisé à la fois le consentement du vendeur et celui de l'acheteur.Une fois que le vendeur a déclaré la vente et qu'il a transmis le code de la transaction, l'acheteur doit déclarer l'achat en ligne.L'acheteur doit joindre à sa déclaration l'original et une copie de la facture ou de l'acte de vente signés par toutes les parties (y compris les copropriétaires lorsqu'il y en a).Modèle d'acte de vente d'un navire de plaisanceÀ noter avant tout achat, il est conseillé de s'informer sur l'état hypothécaire du bateau. Pour cela, il faut contacter le tribunal de commerce compétent dépendant du service plaisance dans les directions départementales des territoires et de la mer.Délégation à la mer et au littoral (services d'accueil des plaisanciers) Pas du toutUn peuMoyenBeaucoupParfait IL'équipe service-public.fr vous remercie pour votre réponseVous avez noté 1 sur 5 : Pas du toutVous avez noté 2 sur 5 : Un peuVous avez noté 3 sur 5 : MoyenVous avez noté 4 sur 5 : BeaucoupVous avez noté 5 sur 5 : Parfait !L'équipe service-public.fr vous remercie pour vos remarques utiles à l'amélioration du site.Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons valider ce formulaire suite à une trop longue période d'inactivité.

Merci de recharger la page si vous souhaitez le soumettre à nouveau.Une erreur technique s'est produite. Merci de réessayer ultérieurement. Un contrat de vente d'un bateau est un document écrit qui fixe les modalités de la vente du bien (prix du bateau, transfert de la propriété, date de livraison, délai de paiement, garantie, remise des clefs, etc ...). Le contrat doit être signé par les parties en deux exemplaires originaux. S'il comporte plusieurs pages, chaque page doit être paraphée par les parties. Exemple de contrat de vente d'un bateau Ci-dessous un modèle de contrat de vente d'un bateau entre deux sociétés pouvant être adapté à une vente entre particuliers. Ce modèle est adaptable à tout navire (à voile ou à moteur) ou un yacht. Modèle d'acte de vente d'un bateau La société , au capital de euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de sous le numéro , dont le siège est à , représentée par Monsieur en sa qualité de , Appelé ci-après le vendeur, Et La société , au capital de euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de sous le numéro , dont le siège est à , représentée par Monsieur en sa qualité de , Appelé ci-après l'acheteur, Il a été convenu et arrêté ce qui suit : 1 - Objet de la vente Le vendeur vend à l'acheteur un bateau de marque , immatriculé avec les caractéristiques suivantes : . L'objet de la vente comprend également . Le vendeur déclare être en pleine propriété du bateau et certifie que le bien vendu est libre de toute revendication. 2 - Prix de la vente du bateau et modalités de règlement Les parties s'entendent sur un prix de vente euros HT auquel s'ajoute le montant de la TVA (20,6 %), soit un prix TTC de : . Le règlement doit être versé au plus tard le par virement sur le compte n° auprès de . Ou Le bateau est payable comptant à réception du bien en espèces ou par chèque N° . 3 - Modalités de livraison Le bateau sera retiré chez le vendeur à par l'acheteur le à ses frais. Ou Le bateau sera livré chez l'acheteur à par le vendeur le à ses frais. Ou Le bateau sera livré chez l'acheteur, aux frais de ce dernier, à par le vendeur le . 4 - État du bien L'acheteur déclare connaître le bien pour l'avoir bien examiné et essayé. Un procès-verbal de l'état du bateau sera établi entre le vendeur et l'acheteur. Toutes les détériorations constatées sur le bateau lors de la livraison seront à la charge de l'acheteur.

5 - Garanties Toute garantie par le vendeur est catégoriquement exclue contractuellement. Ou Le vendeur cède une garantie légale ou constructeur du bateau d'une durée de . Ou Le vendeur accorde à l'acheteur un droit à la réparation pour une période de . 6 - Clause en cas de litige Les parties conviennent expressément que tout litige pouvant naître de l'exécution du présent contrat relèvera de la compétence du tribunal . Fait à , le Le vendeur signature précédée de la mention manuscrite bon pour accord Ministère chargé de la mer et de la pêcheAccéder au modèle de lettreVérfié le 21 janvier 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Première ministre)Besoin d'aide ? Un problème ?